

## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1 OCTOBRE 2024 – 18h 30

En galerie principale  
6018, rue Saint-Laurent, Lévis

---

Membres présentes : Michel Grimard, Ariane Lebeau, Carole Thériault, Olivier Moisan-Dufour, Caroline Houde, Émile Couture, France Lacroix, Simon Brown, Hélène McNicoll, François Mathieu et Alexandra Bellegarde.

Non-membres présentes : Marie-Maude Secours (Ville de Lévis), Julie Audet, Julianne Leblanc, et André Charron

Participaient également les employés-ées de REGART : Claire Goutier et Sol Guilloteau

#### 1. Mot de bienvenue

Michel Grimard, président, souhaite la bienvenue à tous et toutes et souligne l'importance de changer nos façons de faire suite aux crises traversées cette année.

Suite à une modification aux règlements généraux, le quorum est fixé au nombre de membres présents.

#### 2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Caroline Houde, appuyée par Alexandra Bellegarde, la présidence et le secrétariat d'assemblée seront assurés par Michel Grimard.

Ouverture de l'assemblée à 18h40

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Simon Brown, appuyé par Hélène McNicoll, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 septembre 2023**

Sur proposition de Maxime Tanguay (par courriel), appuyé par Ariane, le procès-verbal de l'AGA du 27 septembre est adopté à l'unanimité.

#### **5. Présentation du rapport d'activités 2023-2024**

Claire procède à la présentation du rapport d'activités 2023-2024. Il y a eu beaucoup d'activités cette année et la direction en est très fière.

- Trois projets d'artistes professionnel·les, choisi·es par un jury, soient :
  - Sophie Aubry avec son installation de plantes et de poissons en aquaponie qui suscita beaucoup d'intérêt;
  - Tyna Awad/Danielle Cormier, dont le procédé d'empreintes de cire et de plâtre dans la glace et la neige donnent des sculptures inattendues;
  - Camille Lescarbeau, dont l'aspect recyclage fut très apprécié.
- Sept résidences-expositions des membres: Emmanuelle Breton (à deux reprises), Possiblement Vénétia, Oz Ivers, Sophiemma, MMV2005 et Maxime Tanguay.
- L'exposition collective *Juin des membres* a aussi été une belle opportunité pour les membres d'exposer et de faire connaître leur travail.
- Trois prix Oscar-Mercure-Regart :
  - Maîtrise 2022 remis à Matilde Démoli
  - Maîtrise 2023 remis à Gabrielle Auclair
  - Cégep 2023 remis à Louane Goulet
- Trois projets en partenariat :
  - Manif d'art – 11<sup>e</sup> édition : Claire mentionne que la durée de vie des deux maisonnettes de béton coloré de Laure Tixier est prolongée, dans un autre site d'exposition sur la côte de Beaupré. Bonne nouvelle!
  - PHARS (médiation culturelle)
  - CÉGEP de Lévis (17 finissant·es)

Côté médiation culturelle, mentionnons le travail d'Élisabeth Girard-Dionne, qui a réorganisé l'offre en deux volets, soit les ateliers créatifs (exposition) et les visites commentées (art public). L'atelier de Ping Pong Go, combinat art visuel et art sonore, a remporté un succès insoupçonné et a donné envie de renouveler l'expérience.

Enfin, le projet déploiement numérique, entamé en 2022 est finalement terminé et a donné lieu à cinq capsules et cinq œuvres numériques accessibles sur le site Web.

Parmi les gros chantiers de l'année, mentionnons la nouvelle planification stratégique, le déménagement des ateliers d'artistes et le sauvetage de l'Autre Gare jusqu'en 2026, grâce à la mobilisation du milieu. Fait à noter, la couverture de presse fut particulièrement bonne cette année. Au moins 19 articles ont parlé de Regart. Merci spécial au Journal de Lévis.

## **6. Présentation du rapport financier 2023-2024**

Claire partage la bonne nouvelle : le déficit de cette année est d'environ 5 000\$ (2023-2024). L'an dernier, il était de 25 000\$ (2022-2023). À L'AGA de l'automne dernier, on annonçait un déficit de 15 000\$ pour 2023-2024. C'est donc une bonne nouvelle! Compte tenu des circonstances, c'est tout un redressement.

Heureusement, le coussin monétaire venant de l'expropriation nous permet d'absorber les déficits, mais il faut se tourner vers plus de revenus autonomes pour augmenter nos entrées de fonds.

## **7. Présentation des activités de la programmation 2024**

L'année n'aura que sept mois, dus au changement de notre année financière du 31 mai au 31 décembre. Les trois expos de l'été sont déjà terminées. LUXURIA, en partenariat avec EXMURO, a suscité un bel achalandage des installations ludiques et colorées d'Alissa Bilodeau. Rien de comparable avec la portion côté Québec toutefois. Il reste encore une vitrine en exposition dans la gare fluviale de Lévis qui attire les regards.

À L'Autre Gare, les 671 bouteilles de porcelaine ont donné lieu à une chasse aux papillons, sous l'œil attentif des sculptures-silhouettes avec l'exposition d'Hélène et son mari.

En guise d'évènement de fermeture de la saison estivale, deux soirées performances sur le thème du "SENS" ont eu lieu sur le site de la Maison natale Louis Fréchette avec Alex Côté et Louis-Charles Dionne. Un achalandage décevant qui n'avait rien à voir avec la qualité des installations performative.

Pour finir l'année, deux résidences-exposition vont animer L'Autre Gare. *Dérives, Ors jaunes et noir-e-s* de Hélène Rochette, et *Hivernité. Archiver la nordicité* du duo formé de Ariane Lebeau et Alexandra Collin.

Quant aux récipiendaires des prix Oscar Mercure, John Blouin et Sol Guilloteau, ils présenteront, respectivement, une installation médiatique performative alliant boxe et art-vidéo et, une vitrine d'un portrait éclaté du grand-père de l'artiste.

Au niveau des partenariats, des ateliers de sculpture ont lieu avec l'organisme PHARS, toujours en collaboration avec Josée Landry Sirois, épaulée par notre responsable de la médiation culturelle, Gabrielle Borgia.

De plus, Regart propose une série de quatre conférences dans quatre lieux de Chaudière-Appalaches, *Correspondances*, en partenariat avec EXEcentrer, Est-Nord-Est, et L'Espace culturel du Quartier St-Nicolas.

Pour ce qui est des grands chantiers, une refonte des critères pour les appels à projets d'exposition, ainsi qu'une réflexion sur notre capacité à accueillir des artistes internationaux sont au programme. Regart souhaite aussi mettre en place un plan de communication-marketing afin, entre autres, de mieux connaître et rejoindre ses membres.

Notons que la mise à jour des règlements généraux prévue a été faite la semaine précédant l'AGA. Yé!

Ariane Lebeau demande pour quand sera le prochain appel à projets. Claire parle de 2026, pour les célébrations du 40<sup>e</sup>, et de 2027, pour la programmation régulière.

Claire souligne aussi que les demandes de financement pour les travaux requis aux ateliers sont en cours. On a la soumission de l'entrepreneur sélectionné et la liste des travaux.

On continue aussi d'implanter le plan de développement durable par diverses actions concrètes : achat de vaisselle lavable, offre de nourriture plus végane lors des événements...

## **8. Présentation des prévisions budgétaires 2024**

Claire présente les prévisions budgétaires, déposées en annexe. Il y a deux scénarios possibles selon les réponses obtenues aux demandes de financement pour la médiation culturelle. En comptant seulement les revenus garantis, le déficit serait de 20 644.19\$. Si toutes les demandes de financement sont accueillies favorablement, on se retrouverait donc avec un surplus de 1 855.81\$. Encore yé!

Évidemment, le fait que la subvention au fonctionnement du CALQ n'ait pas été indexée, et compte tenu de l'inflation, Regart se retrouve avec un manque à gagner d'environ 40 000\$. Évidemment, il a fallu prendre des décisions difficiles, comme celle d'annuler deux expositions (Orso/Perry et Sophiemma) et laisser le poste de coordo non comblé pour l'instant. Ariane Lebeau demande si les annulations ont causé du tort. Claire Goutier mentionne la colère des artistes, mais le tout a été géré avec tact, avec les dédommagements aux artistes tels que stipulés aux contrats.

L'impact du maigre soutien du CALQ au fonctionnement devrait nécessairement se refléter dans la programmation de 2025 et les suivantes.

## **9. Élections du conseil d'administration**

### **a. Nomination d'une présidente et d'un secrétaire d'élection**

Sur proposition de Claire Goutier, la présidence d'élection sera assurée par Marie-Maude Secours et le secrétariat d'élection assuré par Michel Grimard.

### **b. Mise en candidature des membres du conseil d'administration**

Michel Grimard, président, signifie qu'au terme de sa deuxième année, il ne renouvelle pas son mandat.

Maxime Tanguay et Maxim Boisseau (tous deux absents ce soir) souhaitent poursuivre leur mandat.

### **c. Élection des membres du conseil d'administration**

Alexandra Bellegarde, enseignante au Cégep de Lévis, pose sa candidature pour un poste d'administratrice. Sa candidature est appuyée par Simon Brown et secondée par Caroline Houde.

Julianne Leblanc, consultante en RH, pose sa candidature pour un poste d'administratrice. Sa candidature est appuyée par Michel Grimard et secondée par Caroline Houde.

Personne ne demande le vote, les deux candidatures sont acceptées au sein du conseil d'administration. La proposition est acceptée à l'unanimité.

## **10. Varia**

Claire mentionne le début du projet BORNE (Bidouillage d'Oeuvres Révolutionnaires, Nouvelles et Extraordinaires) le 3<sup>e</sup> samedi d'octobre et de novembre. On vous attend en grand nombre pour un atelier de création collective avec DJ sets.

Simon Brown propose de rester disponible pour le comité artistique, selon les besoins.

Caroline Houde partage l'expérience du Centre BANG!, à propos de collaboration et décloisonnement, et suggère la lecture de leur publication *Idées, essai et erreur, une compilation*. Elle va envoyer les références à Claire Goutier, pour ceux que ça intéresse.

## **11. Souhaits de membres : une feuille est affichée au mur pour les suggestions et/ou commentaires.**

## **12. Levée de l'assemblée générale annuelle**

Sur proposition de Ariane Lebeau, appuyée par Alexandra Bellegarde, la levée de l'assemblée est décrétée à 20 h 38.